



Assemblée générale

Distr. limitée
2 octobre 2020
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-cinquième session

14 septembre-7 octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Pakistan* : amendement au projet de résolution A/HRC/45/L.46/Rev.1

45/... Promotion, protection et réalisation du plein exercice des droits humains par les femmes et les filles dans les situations de crise humanitaire

Le treizième alinéa du préambule *devrait se lire* comme suit :

Soulignant l'importance que revêtent la participation véritable des femmes et des filles – y compris les rescapées et les victimes –, leur autonomisation et leur accès à des rôles de premier plan, s'agissant de l'action menée pour prévenir et réduire le risque que surviennent des urgences humanitaires, s'y préparer, les surmonter et reconstruire,

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Organisation de la coopération islamique, excepté l'Albanie.

